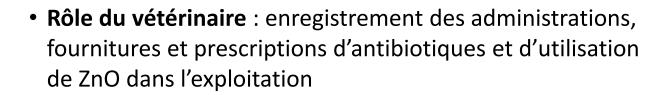


SANITEL-MED ET L'OBLIGATION D'ENREGISTRER LES ANTIBIOTIQUES CHEZ TOUS LES BOVINS

Fabiana Dal Pozzo

AR 21 JUILLET 2016: ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE DANS SANITEL-MED

- Enregistrement obligatoire par la loi depuis le 27/02/2017
 - Porcs, poulets de chair, poules pondeuses et veaux de boucherie



- Rôle de l'éleveur : contrôler et valider les données enregistrées
 - Le vétérinaire garde l'entière responsabilité des enregistrements!











ET CHEZ LES BOVINS?

@ MARK ANDERSON, WWW.ANDERTOONS.COM





"I'm disappointed; if anyone should have seen the red flags, it's you."

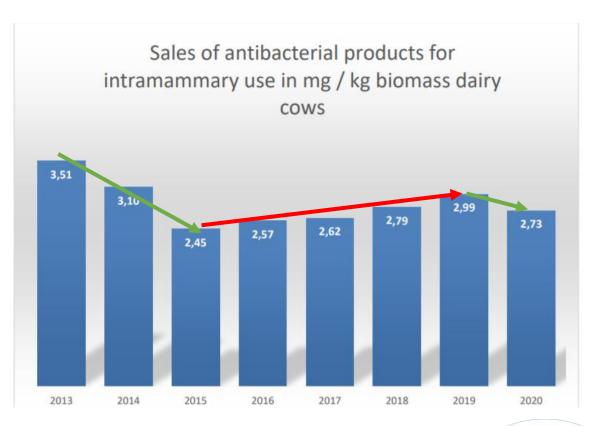
Données nationales pour le secteur bovin laitier

données de vente

≠

données

d'utilisation







Données nationales d'utilisation dans le secteur bovin Laitier





DONNÉES D'UTILISATION CHEZ LES BOVINS LAITIERS

- Trois années complètes 2019 2020 2021
 - Problème de représentativité
 - Données incomplètes
 - En 2020: à peine 5.500 fermes sur 7000 ont enregistrés les antibiotiques
 - En 2021: la situation ne semble pas meilleure
 - Difficulté d'interprétation des résultats
- Opportunité pour sensibiliser les éleveurs et les vétérinaires
- À partir de mid-2022: obligation légale pour tous les bovins







RÈGLEMENT EUROPÉEN 2019/06



2024

2027

2030

- Catégories de <u>2013/652/EU</u>
 - Sanitel-Med + tous les bovins
- Tous les animaux producteurs d'aliments
 - + mouton, chèvre, poisson
 - + chevaux (tous)

- Tous les animaux élevés ou détenus
- + chiens + chats + animaux à fourrure



1. COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE DES DONNÉES ?

• Le vétérinaire enregistre

- En continu ou 'data-lock points'

1er trimestre : jusqu'au 15 avril

2e trimestre : jusqu'au 15 juillet

3e trimestre : jusqu'au 15 octobre

4e trimestre : jusqu'au 15 janvier

• L'éleveur doit contrôler

- -Quantité
- Catégories animales
- Produit
- Date

Le vétérinaire et l'éleveur sont responsables du caractère complet, de l'exactitude et de la transmission des données en temps voulu à SANITEL-MED.

Comment ouvrir une session dans SANITELMED en tant que vétérinaire ou éleveur?

Utilisez le login SANITEL ou





1. COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE DES DONNÉES ?

- Le vétérinaire enregistre
 - -Directement dans l'application en ligne
 - -Via l'envoi électronique de données dans un fichier XML
 - –Via systèmes tiers

Vous pouvez contacter le Service Desk de Sanitel-Med sanitelmed@afmps.be
02 528 40 43.





Service d'assistance de BIGAME ARSIA et Elevéo

Cerise: 083 23 05 15 (option 2)

My@wenet: 083 23 06 39

helpdesk@arsia.be



1. COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE DES DONNÉES ?

- Nombre d'animaux
 - -Via SANITEL
 - Crucial que les données soient correctes et à jour !
- Liste d'exploitations actives
 - -Via cahiers de charge ou SANITEL





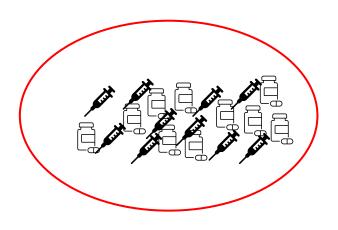
•
$$BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque imes période\ à\ risque} imes LA_{bel} imes 100$$

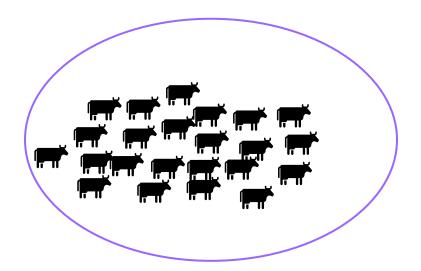
 nombre de jours de traitement sur 100, soit le % de temps pendant lequel un animal a été traité durant sa présence dans l'élevage

• BD_{100} = 5 \Rightarrow 5 jours sur 100 jours ou ± 18 jours de traitement sur une année



• $BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque \times p\'eriode\ à\ risque} \times LA_{bel} \times 100$







•
$$BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque imes période\ à\ risque} imes LA_{bel} imes 100$$

- DDDA_{bel}: dose journalière standard par (kg) animal
 - Par produit (selon le RCP)
 - Spécifique pour la Belgique
 - mg par kg (administration systémique) ou mg par animal (administration locale)
 - Example: avec un enregistrement de 1 bouteille BAXYL LA sol. inject. 250 ml
 - = 50.000 mg oxytetracycline à la dose de 20 mg/kg = 2500 DDDA_{bel}



•
$$BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque imes période\ à\ risque} \stackrel{\longleftarrow}{LA_{bel}} 100$$

- LA_{bel}: long-acting factor
 - Correction pour produit avec durée d'action prolongée: si on les administre 1 jour, le poid du traitement sera > 1 jour
 - Par produit (selon le RCP)
 - Spécifique pour la Belgique
 - Example: 1 bouteille BAXYL LA sol. inject250 ml
 - = 50000 mg oxytetracycline \div 20 mg/kg = 2500 DDDA_{bel}
 - $-BAXYLLA: LA_{bel} = 2$



- Tubes intramammaires
 - Aucun produit avec facteur LA
 - -Dose par animal (1 tube = 1 jour de traitement)

- Sprays
 - –Dose par animal (1 pulvérisation = 1 jour de traitement)



•
$$BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque imes période\ à\ risque} imes LA_{bel} imes 100$$

- Nombre d'animaux
 - Occupation en exploitation
 - Par catégorie d'animaux
 - 0-3 mois
 - 03-8
 - 08-24
 - 0>24

x poids des animaux

Poids standard pour les categories des bovins

- o 80 kg
- 160 kg
- o 400 kg
- 600 kg

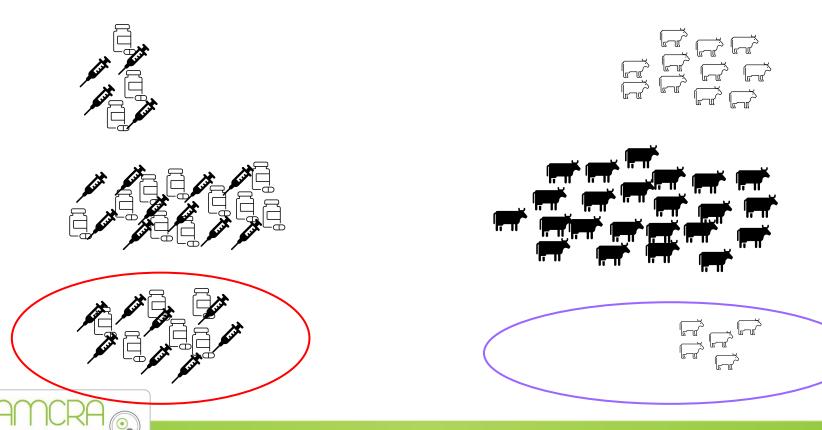


$$BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque imes p\'eriode\ à\ risque} imes LA_{bel} imes 100$$

- –Période à risque = periode du benchmarking
- -1 mois, 1 an, 2 ans, ...
- -Bovins = 1 an



•
$$BD_{100} = \frac{nombre\ de\ DDDA_{bel}}{masse\ des\ animaux\ à\ risque imes p\'eriode\ à\ risque} imes LA_{bel} imes 100$$



3. BENCHMARKING

- o Un indice BD₁₀₀ annuel est calculé pour chaque catégorie animale dans le troupeau bovin (type racial = laitier) présente dans l'élevage.
- o Pour pouvoir évaluer le taux d'utilisation d'antibiotiques dans chaque catégorie animale de troupeau bovin, le BD₁₀₀ moyen de chaque catégorie est comparé à deux valeurs limites :
 - § La valeur d'action est le BD₁₀₀ au-dessus duquel 10 % des troupeaux se situent ; les troupeaux dont l'usage d'antibiotiques est supérieur à cette limite se situent dans la zone rouge ;
 - § Les troupeaux dont l'usage d'antibiotiques est compris entre ces deux valeurs limites se situent dans la zone jaune;
 - § La valeur d'attention est le BD₁₀₀ en-dessous duquel 50 % des troupeaux de bétail laitier se situent ; les troupeaux dont l'usage d'antibiotiques est inférieur à cette limite se situent dans la zone verte ;
 - § Pour la catégorie animale des jeunes bovins de 8-24 mois, la valeur d'attention n'est pas appliquée.

Mon BD₁₀₀ moyen: exemple



4. CONTENU DU RAPPORT DE BENCHMARKING

Aperçu des résultats

Nombre d'animaux

GROUPE DE BENCHMARKING DE RÉFÉRENCE

Les exploitations qui reçoivent un rapport d'analyse peuvent ne pas être incluses dans le groupe de benchmarking de référence, par exemple si l'exploitation n'est pas considérée comme active dans BIGAME durant toute la période de référence actuelle (basé sur la date du premier enregistrement).

Ci-dessous, il est indiqué si vous appartenez au groupe de benchmarking de référence pour la période actuelle pour chaç o catégorie animale de votre exploitation.

Catégorie animale	Inclus dans le groupe de benchmarking de référence ?	
Vea. ™ de 0-8 mois	Oui	
Jeunes bovins de 24 mois	Oui	
Vaches laitières >24 mois	Oui	

TABLEAU DES RESULTATS ET DU NOMBRE D'ANIMAUX DE VOTRE TROUPEAU DE BÉTAIL LAITIER

Catégorie animale	Nombre d'animaux ¹	Poids (kg) ²	Mon score couleur de benchmarking
Veaux de 0-8 mois	21,17	100	Jaune
Jeunes bovins de 8-24 mois	37,42	400	Vert
Vaches laitières >24 mois	78,25	600	Vert

¹Nombre moyen d'animaux présents durant l'année dans votre troupeau de bétail laitier.



Discutez des résultats du rapport avec votre vétérinaire d'exploitation. C'est ensemble que vous pouvez le mieux examiner la façon d'assurer une utilisation responsable et durable des antibiotiques pour votre bétail laitier.

²Poids standard estimé lors du traitement.

MON UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES

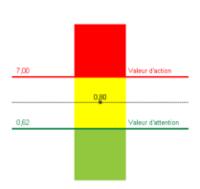
Veaux de 0-8 mois

Mon BD₁₀₀ mensuel

- BD₁₀₀ mensuel
- BD₁₀₀ sur <u>l</u>'année
- Évolution

entre rapports successifs

Mon BD₁₀₀ moyen



BD₁₀₀ moyen : 0,80

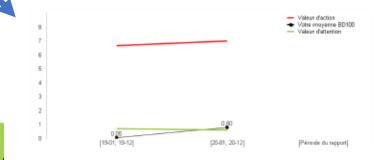
Jours de traitement par an :

2,93

% d'exploitations ayant utilisé moins d'antibiotiques dans le groupe de benchmarking :

53%

Évolution de mon BD₁₀₀ moyen



Attention : les valeurs de la période de benchmarking précédente doivent être interprétées avec prudence, car elles dépendent des données disponibles.

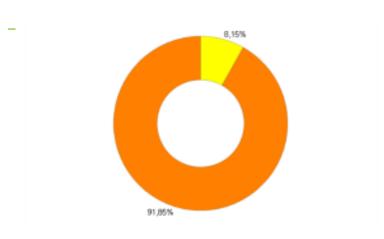
Par exemple, un BD100 sera calculé uniquement sur base des enregistrements traitables et en cas d'absence d'animaux, un BD100 de 0 est affiché.

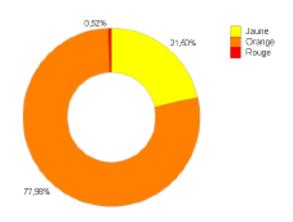


DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAITEMENT PAR CODE COULEUR AMCRA POUR MES VACHES LAITIÈRES

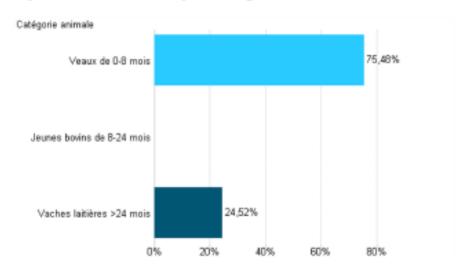
Mes vaches laitières

Toutes les vaches laitières





% jours de traitement par catégorie animale

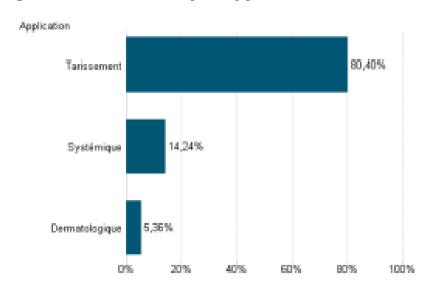




4. CONTENU DU RAPPORT DE BENCHMARKING

DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAITEMENT PAR APPLICATION POUR MES VACHES LAITIÈRES

% jours de traitement par application





CONCLUSIONS

- La qualité des analyses dépend de la qualité des données
 - antibiotiques enregistrés
 - nombre d'animaux
- Responsabilité partagée par le vétérinaire et l'éleveur
 - \Rightarrow point de discussion!
- AFMPS informera sur les aspects pratiques liés à l'obligation légale d'enregistrement dans Sanitel-Med



INFOS COMPLÉMENTAIRES

- Informations supplémentaires
 - -<u>www.amcra.be</u>

- Contact
 - info@amcra.be
 - Avenue Galilée n° 5
 1210 Bruxelles









